



Laurent LAMARA

Conseiller régional de Nouvelle Aquitaine – Conseiller municipal d’Arcachon
Candidat aux élections législatives – Département de la Gironde – Huitième circonscription

LIGUE DE DEFENSE DES CONDUCTEURS

Madame ou Monsieur le Président

23, avenue Jean Moulin

75014 PARIS

Arcachon, le 30 mai 2017

OBJET : Vos lettres envoyées par Messieurs J-L. SILVESTON de PYLA SUR MER (33115) et A. BOUDY-EXTRAT d'ANDERNOS (33510)

Madame, Monsieur le Président,

Depuis une dizaine d'années déjà, le Gouvernement français, sous prétexte de sécurité routière, mène une véritable chasse à l'automobiliste.

Entamée sous Jacques CHIRAC, aggravée par Nicolas SARKOZY, cette traque s'est poursuivie sous François HOLLANDE et nous donne parfois l'impression que les automobilistes risquent plus que les délinquants de nos quartiers.

En 2011, 2 080 radars automatiques étaient installés sur le territoire français. Ils ont rapporté l'an dernier 630 millions d'euros à l'Etat, privant au passage, à cause du permis à points, nombre d'honnêtes citoyens de leur permis de conduire pour avoir dépassé parfois de quelques kilomètres / heure seulement la vitesse autorisée.

Ces radars, installés sur les axes les plus rentables (et non les plus dangereux), ajoutent encore au prix des carburants, toujours à la hausse, et au récent durcissement par le gouvernement Hollande du malus écologique sur les voitures dites polluantes.

Il faut que cette politique de persécution fiscale des automobilistes cesse. La sécurité routière peut être obtenue bien différemment.

Candidat soutenu par Marine LE PEN, je m'engage une fois élu à voter :

- La suppression du permis à points (*dont l'existence a pénalisé un trop grand nombre de travailleurs et de ruraux*),
- Le gel des installations de radars,
- La baisse immédiate de 20 % des taxes sur l'essence compensée par une surtaxation des immenses profits des grands groupes pétroliers et gaziers. C'est tout de suite 15 centimes d'euro par litre de gagnés,
- Une surtaxation des véhicules collectifs et camions étrangers qui circulent en France. Il est normal que ces véhicules participent eux aussi à l'entretien des routes et à leur sécurisation,
- Que l'état des routes soit une priorité et que l'on rétablisse l'éclairage supprimé sur les voies rapides urbaines,
- La prise en compte des inquiétudes des motards.

Les automobilistes ne sont pas des vaches à lait !

Laurent LAMARA

Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine

Conseiller municipal d'Arcachon